

IL Y A UN AN, LE CONSTITUANT ET OPPOSANT MOHAMED BRAHMI EST ASSASSINÉ



Mustapha
ELHADDAD

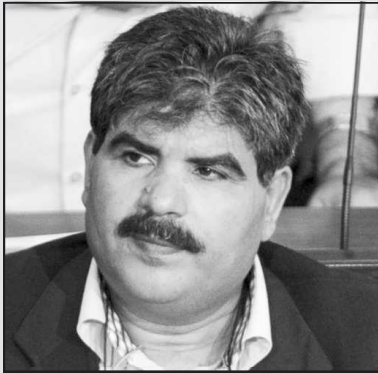
Les récents événements du Chaambi viennent nous rappeler avec fracas que la Tunisie subit depuis de nombreux mois plusieurs événements d'une rare violence, dont en particulier l'assassinat de Chokri Belaïd, l'assassinat du constituant Mohamed Brahmi et les sinistres tueries de dizaines de soldats au Jebel Chaambi. Nous revenons ci-après sur l'événement relatif à l'assassinat de Mohamed Brahmi.

LE TROISIEME ASSASSINAT POLITIQUE EN MOINS DE DIX MOIS

Le 25 juillet 2013, le jour de la fête de la République, Mohamed Brahmi, député à l'assemblée constituante et secrétaire général du Mouvement du Peuple, est assassiné par 14 balles, tirées à bout portant, devant son épouse et ses enfants, face à son domicile à la cité El Ghazala - Ariana, par deux individus qui ont pris la fuite en moto.

Deux semaines plus tôt, Mohamed Brahmi, avait annoncé que son parti a été infiltré par Ennahdha comme cela a été déjà fait avec le CPR.

Pour la famille de Mohamed Brahmi, Ennahdha est responsable de son assassinat : « notre famille avait le sentiment que Mohamed allait connaître le même sort que Chokri Belaïd », a déclaré la sœur du défunt. « Je vous félicite, Ennahdha et la Troïka, vous avez encore fait taire une voix libre et juste », déclare son épouse. Sa fille Balkis, 19 ans, accuse également parti au pouvoir : « Ennahdha a tué mon père, je tiens son chef Rached Ghannouchi pour responsable en personne ».



UNE CONDAMNATION UNANIME

Le jour de l'assassinat, devant l'hôpital où se trouve le corps de M. Brahmi, la foule réunie spontanément accuse Ennahdha. A Tunis, plusieurs milliers de personnes, rassemblées devant le ministère de l'Intérieur, exigent la démission du Gouvernement. Des centaines de personnes sont descendues dans la rue à Sidi Bouzid, d'où est originaire M. Brahmi. Le Front populaire, récemment rejoint par M. Brahmi, appelle à la désobéissance civile, à la chute du Gouvernement, à la dissolution de l'Assemblée Constituante, à la création d'un gouvernement de salut public et à une journée de grève générale. L'UGTT appelle à la grève générale pour la journée du 26 juillet. R. Ghannouchi demande « la mise en place d'une coalition nationale contre la violence » et déclare que l'assassinat de M. Brahmi « est un meurtre contre l'Etat tunisien et la démocratie. On cherche à travers ça à mettre la Tunisie dans l'instabilité et pousser les Tunisiens à s'accuser les uns et les autres. » Le président de la République accuse ceux qui ont tué C. Belaïd d'être derrière le meurtre de M. Brahmi. Le président de l'ANC annonce que le jour de l'enterrement de M. Brahmi sera « un jour de deuil national ».

Navi Pillay, Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme, « appelle les autorités à lancer immédiatement une enquête rapide et transparente afin de s'assurer que les personnes responsables de ce crime rendent des comptes » en soulignant qu'« il s'agit du troisième assassinat de cette nature au cours des dix derniers mois ». La présidence de la République française condamne l'assassinat de M. Brahmi « avec la plus grande fermeté » et demande que « la lumière

soit faite au plus vite sur ce meurtre ». Les Etats-Unis ont « vigoureusement » condamné l'assassinat de M. Brahmi, évoquant un acte « scandaleux et lâche ». « Il ne s'agit pas du premier assassinat politique depuis la révolution tunisienne, et il n'existe aucune justification pour de tels actes scandaleux et lâches dans une Tunisie démocratique », a déclaré Marie Harf, porte-parole du département d'Etat.

UNE REACTION PRECIPITEE DU MINISTRE DE L'INTERIEUR

Le lendemain, l'appel à la grève générale de l'UGTT est largement suivi sur l'ensemble du territoire national. Sidi Bouzid est quasiment en état d'insurrection. A Gafsa, un manifestant est mort dans la nuit, lors d'une marche de protestation, après avoir été atteint à la tête par une bombe lacrymogène. Sfax est le théâtre d'une importante manifestation anti-Ennahdha. L'annonce, le jour même, par le ministère de l'intérieur, de l'identité des assassins n'a pas calmé les esprits.

Le ministre de l'Intérieur déclare en effet que « Boubacar Hakim, un élément salafiste extrémiste » était soupçonné des deux meurtres, celui de C. Belaïd et celui de M. Brahmi. Il serait « lié à Kamel Gadghadi », l'assassin présumé de C. Belaïd, toujours en fuite. Une liste de quatorze personnes, la plupart appartenant à Ansar alCharia, soupçonnées d'être impliquées dans les deux assassinats, est rendue publique par les Autorités. Le ministre de l'Intérieur a indiqué, de plus, que l'arme qui a tué M. Brahmi est la même que celle qui a servi à exécuter C. Belaïd.

Contrairement à l'affaire de C. Belaïd, où cela a pris plusieurs semaines, le ministère de l'Intérieur, en moins de 24 heures, révèle l'identité du présumé meurtrier de M. Brahmi ainsi que la nature de l'arme qui aurait servi aux deux exécutions. Comment peut-on affirmer en si peu de temps que la même arme a été utilisée pour les deux assassinats? Ces déclarations effectuées dans la précipitation rendent la version du ministre de l'Intérieur peu crédible voir suspecte.

LE DEBUT D'UNE LONGUE CRISE POLITIQUE

Le 27 juillet, 42 députés annoncent leur intention de se retirer de l'ANC pour protester contre l'assassinat de M. Brahmi. Au cimetière du Jellaz, des dizaines de milliers de personnes ont rendu un dernier hommage à M. Brahmi. De nombreux dirigeants politiques et syndicaux ont accompagné le cercueil, mais la famille du défunt ne voulait voir aucun responsable du Gouvernement pendant la cérémonie. Des centaines d'habitants de Sidi Bouzid se sont déplacés pour assister aux obsèques.

Dans un communiqué, Ansar al Charia a dément catégoriquement son implication dans les assassinats politiques de C. Belaïd et de M. Brahmi. Le 30 juillet, des syndicats du ministère de l'Intérieur affirment, d'une part, qu'une police parallèle se serait infiltrée au sein même du ministère de l'Intérieur et, d'autre part, que

des cadres du ministère de l'Intérieur « ne voulaient pas que les informations sur ces réseaux (terroristes) arrivent à la direction de la sécurité militaire ». Le ministre de l'Intérieur rejette ces accusations, il nie l'existence d'une « police parallèle », mais reconnaît avoir procédé à des changements lorsqu'il a appris l'infiltration des services de sécurité au mois d'avril dernier. Médiapart analyse comment la restructuration « anarchique » du ministère de l'Intérieur au lendemain de la chute de Ben Ali, « a nui à son efficacité ». La restructuration du ministère de l'Intérieur a brisé la « chaîne de commandement », notamment du fait de la dissolution en mars 2011 de la Direction de sûreté de l'Etat. Le limogeage, le même mois, des principaux cadres de la DPAT a entraîné un déficit de formation et de compétence et durablement handicapé la lutte contre le terrorisme en Tunisie en la privant de sa source première, le renseignement.

Le 06 août 2013, diminuée de 60 députés, l'ANC se réunit pour la première fois depuis l'assassinat de M. Brahmi six mois après l'assassinat de C. Belaïd. Devant l'Assemblée une marée humaine manifeste contre la violence et appelle à la démission du Gouvernement.

Le 07 sept. 2013, à l'occasion du 40e jour après l'assassinat de M. Brahmi, des centaines de citoyens participent à une marche pacifique. Des membres de l'ANC, des leaders de l'opposition et des dirigeants syndicaux ont pris part à cette manifestation. Les manifestants appellent de nouveau à la dissolution de l'ANC et à la démission du Gouvernement.

LES ASSASSINATS POLITIQUES PRENNENT LA TOURNURE DE CRIMES D'ETAT

Selon un document publié par « Le Maghreb », le 14 septembre 2013, une alerte a été transmise par les services étrangers américains au ministère de l'Intérieur et relative au plan d'assassinat de M. Brahmi. Le ministre de l'Intérieur a confirmé l'existence d'un tel document daté du 14 juillet 2013. Le ministre n'ayant pas été informé « a ordonné l'ouverture d'une enquête » interne.

Me Patrick Baudouin, avocat chargé par le comité de défense de C. Belaïd, estime que l'assassinat de M. Brahmi « a toutes les apparences du crime d'Etat... Ni Mohamed Brahmi, ni sa famille n'ont été informés et aucune mesure de protection n'a alors été envisagée. À ce niveau-là, ce n'est plus de la négligence, mais de la complicité » affirme-t-il. Cet assassinat déclenche une profonde crise politique, l'opposition réclamant la démission sans conditions du gouvernement et la mise en place d'un gouvernement apolitique. Basma Khalfouï dénonce pour sa part la « responsabilité collective » du Gouvernement.

De plus, le 17 juillet 2013, dans la cité où résidait M. Brahmi, une villa soupçonnée d'être le QG d'un groupe jihadiste a été perquisitionnée, des armes ont été saisies mais aucune arrestation n'a alors été enregistrée. Cette villa serait le repère d'Abou Baker al Hakim, un extrémiste activement recherché. Huit jours plus tard, M. Brahmi est tué devant chez lui. Abou Baker al Hakim est désigné le lendemain par le ministre de l'Intérieur comme le suspect numéro 1. La cité où se trouve le QG d'un groupe terroriste aurait dû être mis sous haute surveillance. Manifestement, cela n'a été fait. « Aucun rapprochement n'a été fait entre l'assaut sur cette maison et l'alerte reçue

L'islamisme, un mouvement à contresens de l'histoire



IL Y A UN AN, LE CONSTITUANT ET OPPOSANT MOHAMED BRAHMI EST ASSASSINÉ

Par Mustapha ELHADDAD

Page 4

Israël après Gaza :

AU PARLEMENT ET À L'UNIVERSITÉ, LE FASCISME PROGRESSE

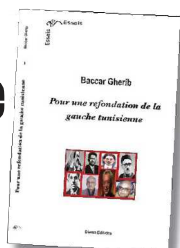
Par Mohamed Larbi Bouguerra

Page 6

Pour une refondation de la gauche tunisienne

Baccar Gherib

(2014, Tunis: Diwen Editions).



Page 7

Edito

Deux pièces sur une même scène !



Faouzi Charfi

A 80 jours des législatives et à 108 des présidentielles, les partis politiques sont engagés à fond dans la préparation des élections.

Entre tractations, pourparlers, accords et désaccords, unions et désunions, batailles et tiraillements pour la constitution des listes, la scène politique et les partis qui la constituent sont en effervescence.

Les partis ne parlent plus que de la préparation de leur campagne et ne vivent plus que pour les prochaines échéances.

A côté de cela, la vie continue, avec son lot d'attentats terroristes, de morts et de blessés, de banalisation de la violence, de sentiment d'insécurité et de crainte pour l'avenir et la stabilité du pays.

Les difficultés socioéconomiques, par ailleurs s'aggravent: cherté de la vie, baisse du dinar, détérioration des rapports sociaux, corruption et climat de crise morale et de dépression que vivent beaucoup de nos concitoyens.

A croire que nous sommes sur une même scène où se jouent en même temps deux pièces avec des acteurs qui se regardent en chiens de faïence.

Celle du peuple qui endure, qui craint pour son avenir et semble désespéré des politiques et celle des politiques engagés dans leur combat pour le pouvoir et qui semblent oublier momentanément les souffrances de la population dont ils vont solliciter les suffrages.

Il revient aux politiques de redonner espoir à leurs électeurs.

Espérons qu'ils n'oublieront pas qu'ils sont au service du peuple et que leur seule préoccupation devra être de lui garantir un avenir meilleur.

Sinon, le divorce sera définitivement consommé entre le peuple et la classe dirigeante. Ce serait bien dommage que la construction de notre démocratie naissante commence avec un pareil malentendu!